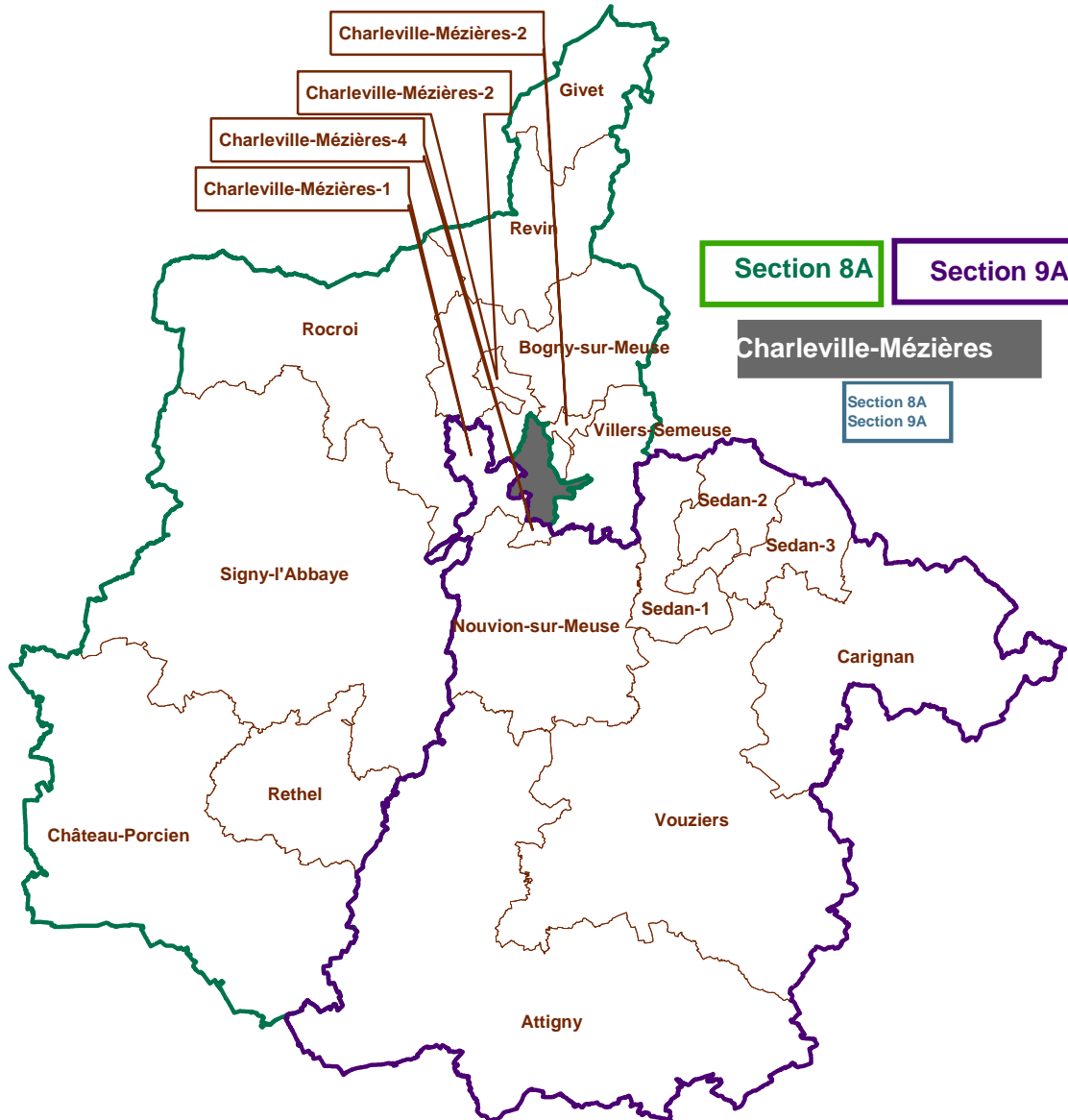


# Ardennes

## 2 sections agricoles

Attention : quelques entreprises font exception à la répartition territoriale. Voir les tableaux concernant les compétences spécifiques disponibles sur le site internet de la DIRECCTE : <http://www.champagne-ardenne.direccte.gouv.fr>



Les nouveaux cantons sont indiqués par une légende et un contour marron